

Master public ou privé ?

Par **Nolwenn29**, le **31/01/2016** à **13:18**

Bonjour !

Je suis en 3e année et le dur choix du master arrive... Enfin, dur, pour moi puisque je ne sais que choisir entre le droit privé et le droit public.

Une chose est certaine : je souhaite être avocate. J'ai récemment fait un stage dans un cabinet privatiste, qui m'a beaucoup plu. Mais voilà, je n'aime pas le droit des contrats (à étudier du moins) et j'ai choisi au 1er semestre les matières à TD en fonction de ce que j'aime : liberté, droit international public et droit du travail.

J'hésite entre un master de droit du travail ou de droit public à Rennes.

Où peut me mener le droit public dans la profession d'avocat ? Pourrais-je avoir la même relation avec les clients en droit public qu'en droit privé ?

Merci d'avance.